



Vie locale

AU PIED DU MUR

FILM DOCUMENTAIRE de 87 mn de Gil CORRE

Et les Chrétiens de Palestine ?

Poussés à l'exil, leur population diminue.

Pourtant ils résistent à l'occupation.

Projection suivie d'un débat en présence du réalisateur

**En introduction de la soirée : musique du monde par
l'Orchestre Modal du conservatoire de Lorient**

VENDREDI 17 JUIN 20h
AUDITORIUM St LOUIS LORIENT
ENTREE : 5 euros



**Soirée organisée par l'AFPS en partenariat avec
le CRISLA, le CCFD, la LDH, la CIMADE**



Sommaire :

Vie locale :

- Projection : « Au pied du mur » Auditorium St Louis

- Interview Laurent Merer.

Campagnes

- BDS

- Interdiction produits des colonies

- Souscription procès BDS

- Prisonniers

- Parrainer un(e) prisonnier(re)

- Marwan Barghouti, un destin à la Mandela

- Alaa 14 ans arrêté sur le chemin de l'école

- Actualités

- Le drapeau européen

- Proche Orient : une conférence aux résultats mitigés

- Palestine : ouverture enquête CPI.

- Analyses

- Israël Palestine : Alain Gresh

- Avigdor Liebermann

- Déclaration FIDH

- Israël Palestine, le fiasco de Valls

- Faire preuve de courage : «La Croix »

- Cinéma

Ken Loach : Ciné Palestine à « l'Institut du Monde

Interview de Laurent Merer

Laurent Mérier est amiral en 2ème section et ancien préfet maritime de l'Atlantique aujourd'hui installé à Brest. Avec son épouse Corinne, il vient de passer 3 mois en Palestine, dans le cadre d'un programme international du Conseil Œcuménique des Eglises répondant à une demande des Eglises chrétiennes de Palestine ; lui à Hébron, elle à Jérusalem.

Le 24 avril, son témoignage d'une page, paru dans Ouest France sous le titre « L'ex-militaire dénonce l'horreur en Palestine », avait attiré notre attention. Nous avons souhaité le rencontrer à son retour.

Suite : www.france-palestine.org/Interview-de-Laurent-Merer

CAMPAGNES

Interdiction des produits des colonies

cartes postales : Interdictions des produits des colonies israéliennes



L'AFPS est engagée dans la campagne « Interdiction des produits des colonies », lancée dans le cadre de la Plateforme des ONG pour la Palestine.

De nombreuses déclarations européennes et françaises répètent le caractère illégal des colonies israéliennes installées dans les Territoires palestiniens depuis 1967 et l'obstacle qu'elles représentent pour une paix juste et durable.

Et pourtant, dans les faits les colonies bénéficient des relations économiques entre l'UE et Israël. Ainsi, chaque année les importations de l'UE en provenance des colonies israéliennes en Cisjordanie représentent quinze fois plus que celles venant du reste du territoire palestinien occupé.

Ces produits issus des colonies entrent sur le territoire européen comme étant « fabriqués en Israël ». L'UE a annoncé pour la fin 2013 la mise au point d'une recommandation pour un étiquetage spécifique de ces produits, conforme au droit.

La France doit aller plus loin et interdire les produits de ces colonies sur le marché français.

Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS)

Souscription de l'AFPS "procès BDS"

Nous ne nous laisserons pas bâillonner ! Adressez vos chèques (avec au dos la mention « procès boycott ») au siège national.

Souscrivez en ligne (carte bancaire et/ou compte Paypal) sur le site de l'association, en cliquant sur ce lien <http://www.france-palestine.org/Fai...> (mention « procès boycott »).

Boycott : liberté pour l'action citoyenne

La cour de cassation française a confirmé la condamnation de militants qui avaient appelé au boycott de produits israéliens. Décision choquante !

Le Premier ministre Valls, dans le rôle du pyromane, assimile ignominieusement à de l'antisémitisme l'appel au boycott et la critique politique d'Israël.



Suite : <http://www.france-palestine.org/Campagne-Boycott-Desinvestissement,23741>

CAMPAGNE PRISONNIERS



Par milliers, les Palestiniens, résistants ou simples civils, croupissent dans les prisons israéliennes, en toute illégalité au regard du droit international.

Ainsi Salah Hamouri, jeune Français Palestinien, libéré en décembre 2011 après 7 ans d'emprisonnement sous l'accusation, sans l'ombre d'une preuve, d'avoir "eu l'intention de projeter" une action à l'encontre d'un rabbin extrémiste et raciste.

[Cam-pagne en cours : Par-rainer un\(e\) prisonnier\(e\) poli-tique palestinien\(ne\)s](#)

Suite : <http://www.france-palestine.org/+Prisonniers-politiques-+>

Marwan Barghouti : un destin à la Mandela ?

Caroline Hayek, L'Orient le Jour, mardi 7 juin 2016

On le surnomme le Mandela palestinien. Parce que cela fait déjà vingt ans qu'il est incarcéré dans les geôles israéliennes, dont les quatorze dernières années sans discontinuer, et trois en isolement, Marwan Barghouti est devenu l'incarnation de la résistance palestinienne et le premier parlementaire palestinien détenu par l'État hébreu. En octobre 2013, a été lancée la campagne internationale pour sa libération ainsi que celle des 7 000 autres prisonniers, dont 7 parlementaires, 400 enfants, 30 prisonniers pré-Oslo, 67 femmes, 20 journalistes, 750 détenus administratifs et des centaines de prisonniers malades.



Suite : <http://www.france-palestine.org/Marwan-Barghouti-un-destin-a-la-Mandela>

Alaa, 14 ans, arrêté sur le chemin de l'école

Plateforme des ONG françaises pour la Palestine , vendredi 13 mai 2016

Aujourd'hui est publié le rapport « Enfances brisées : les mineurs palestiniens dans le viseur de la répression israélienne », alors que le Comité contre la torture de l'ONU rend ses recommandations à L'État d'Israël. Après Nasseem et Mohammad, Alaa, 14 ans, témoigne de son arrestation et de sa détention.

C'est à Al-Aroub, dans la maison familiale, que nous rencontrons Alaa. Ce garçon de 14 ans a beau faire partie des enfants les plus jeunes que nous avons interviewés, il est celui qui cherche à paraître le plus vieux et le moins ébranlé par les deux mois qu'il a passés en prison. Arrêté le 21 novembre dernier alors qu'il se rendait à l'école avec ses amis, Alaa a été accusé d'avoir jeté des pierres sur la base des témoignages de quatre des soldats venus l'interpeller ce jour-là.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Alaa-14-ans-arrete-sur-le-chemin-de-l-ecole>

ACTUALITES

« Nous espérons que le drapeau de l'UE nous protégerait »

Des infrastructures construites par les Européens à destination des Palestiniens sont visées par l'Etat hébreu. Une situation qui envenime les relations entre Bruxelles et Tel-Aviv.

Chloé Rouveyrolles, Libération, mardi 7 juin 2016

« Israël nous a menacés bien souvent, mais les démolitions sont plus dures que ce que nous avons vécu auparavant », se désole Abu Emad, représentant d'un village bédouin, Abu Nawar, qui s'étale sur plusieurs versants de gorges rocailleuses au nord de Jérusalem. En janvier, l'administration civile israélienne y a saisi ou détruit plusieurs habitations, une partie de l'école ainsi que des latrines, arguant qu'elles avaient été construites illégalement par des organisations non gouvernementales financées par l'Union européenne. Aujourd'hui, les chevreaux paissent entre les fleurs des champs et des morceaux de tôle ondulée, des gravats ou des parpaings brisés. Dans le village voisin, après la dernière visite israélienne, mi-mai, sept maisons ont été détruites, laissant 49 personnes sans abri, dont 22 mineurs. « Nous espérons que le drapeau de l'UE protégerait nos maisons, mais, désormais, les Israéliens détruisent même les tentes qui l'affichent », raconte Atallah Jalaheen, porte-parole de la petite quarantaine de familles de Jabal al-Baba. Pour Abu Emad, les Européens « empêchent Israël de nous expulser » et son homologue à Jabal al-Baba souligne que sans ces mêmes Européens, ils ne pourraient « pas résister à l'occupation israélienne ».

Suite : http://www.liberation.fr/planete/2016/06/02/nous-esperions-que-le-drapeau-de-l-ue-nous-protegerait_1456933

Proche-Orient. Une conférence aux résultats mitigés

Pierre Barbancey, L'Humanité, lundi 6 juin 2016

L'absence de mécanismes coercitifs, le refus israélien et l'ambiguïté américaine jettent le doute sur les suites de la conférence de Paris sur le conflit israélo-palestinien. Une solution à deux États a été réaffirmée.

À l'issue de la Conférence internationale sur le Proche-Orient qui s'est tenue vendredi à l'initiative de la France, la communauté internationale a donc réaffirmé son soutien à la solution à deux États, israélien et palestinien, et a promis de tenter de convaincre les deux parties de reprendre les négociations.

Voilà pour l'affichage public. Car, en réalité, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, a beau affirmer que « la perspective de deux États est en grave danger », que « nous approchons d'un point de non-retour au-delà duquel elle ne sera plus possible », l'initiative française paraît faible face aux enjeux et alors que l'occupation des territoires palestiniens est entrée dans sa cinquantième année.

Suite : <http://www.humanite.fr/proche-orient-une-conference-aux-resultats-mitiges-608823>

Palestine : La CPI devrait ouvrir une enquête officielle

Human Rights Watch, lundi 6 juin 2016

Une justice impartiale est nécessaire alors que débute la 50e année de l'occupation par Israël

(New York, le 5 juin 2016) - Alors que débute la 50e année de l'occupation par Israël de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, Human Rights Watch a appelé la Procureure de la Cour pénale internationale (CPI) à ouvrir une enquête officielle sur les crimes internationaux graves commis en Palestine par les forces israéliennes ou par des groupes armés palestiniens.

Compte tenu des preuves solides de crimes graves commis en Palestine depuis 2014, y compris de nouveaux transferts de population vers les territoires occupés, la Procureure de la CPI, Fatou Bensouda, devrait procéder à l'ouverture d'une enquête formelle conformément au Statut de Rome de la CPI, selon Human Rights Watch. Une telle enquête est nécessaire en raison d'une part de la nature grave de la plupart des violations commises, et d'autre part du climat persistant d'impunité pour ces crimes.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Palestine-La-CPI-devrait-ouvrir-une-enquete-officielle>

ANALYSES

Israël-Palestine : pour que l'initiative française ait une chance de succès

Alain Gresh, Orient XXI, lundi 6 juin 2016

La réunion ministérielle de relance du processus de paix au Proche-Orient s'est tenue à Paris le 3 juin. Elle a accueilli vingt-huit délégations étrangères, dont celle des États-Unis conduite par le secrétaire d'État américain John Kerry. En revanche, les représentants de la Palestine et d'Israël n'étaient pas présents. Elle s'est terminée par un communiqué insipide qui se borne à « saluer » la perspective de réunir, d'ici la fin de l'année, une conférence internationale. Quelle sont ses chances de succès, alors même que le gouvernement israélien l'a rejetée ?

Suite : <http://www.france-palestine.org/Israel-Palestine-pour-que-l-initiative-francaise-ait-une-chance-de-succes>

La nomination d'Avigdor Lieberman inquiète les généraux israéliens

Sylvain Cypel, Orient XXI, mardi 31 mai 2016

Avec la nomination, le 25 mai 2016, du dirigeant d'extrême droite Avigdor Lieberman au poste de ministre de la défense, Benyamin Nétanyahou renforce le cabinet le plus à droite de l'histoire d'Israël. Il adresse ce faisant un avertissement à l'état-major de l'armée, dont certains généraux — soutenus par le ministre sortant Moshe Yaalon — sont de plus en plus ouvertement critiques sur sa politique et inquiets de la banalisation de la violence dans la société israélienne.

Suite : <http://www.france-palestine.org/La-nomination-d-Avigdor-Lieberman-inquiete-les-generaux-israeliens>

Déclaration de la FIDH

FIDH, lundi 30 mai 2016

Déclaration de la FIDH sur le droit de participer et à appeler au Boycott - Désinvestissement - Sanctions

La FIDH, à l'occasion de son Bureau international tenu à Paris du 25 au 27 mars 2016, a tenu à formellement reconnaître et réaffirmer le droit des personnes à participer pacifiquement et à appeler à des mesures de boycott-désinvestissement-sanctions (BDS) pour protester contre les politiques d'occupation et de discrimination du gouvernement israélien, et demande instamment aux États de respecter et de défendre les droits connexes de liberté d'expression, d'opinion, d'association et d'assemblée.

Suite : <https://www.fidh.org/fr/regions/maghreb-moyen-orient/israel-palestine/declaration-de-la-fidh-sur-le-droit-de-participer-et-a-appeler-au>

Israël-Palestine : Le fiasco de Valls

Denis Sieffert, Politis, jeudi 26 mai 2016

Benjamin Netanyahu a fermement rejeté l'initiative française pour la paix.

La France ne pouvait pourtant pas dépêcher meilleur ambassadeur auprès du gouvernement israélien que Manuel Valls. Personne mieux que lui, réputé « grand ami d'Israël », et soutien de la politique du gouvernement israélien, ne pouvait convaincre Benjamin Netanyahu de se rallier à l'initiative française. Eh bien, c'est raté ! L'échec de Manuel Valls, quelques jours après une visite tout aussi infructueuse de Jean-Marc Ayrault, prouve, s'il en était encore besoin, que le gouvernement le plus à droite de l'histoire d'Israël, dominé par l'idéologie des colons, ne veut entendre parler ni de paix ni de droit.

On connaît le différend. L'ancien ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, avait imaginé un plan en deux étapes : tout d'abord une réunion d'une vingtaine de pays, dont la Russie et les États-Unis, et plusieurs pays arabes, à l'issue de laquelle un cadre et un calendrier seraient fixés qui s'imposeraient aux Israéliens et aux Palestiniens, appelés à se rencontrer dans un deuxième temps.

Suite : <http://www.politis.fr/articles/2016/05/israel-palestine-le-fiasco-de-valls-34777/>

A condition qu'elle fasse preuve de courage

Didier Billion, La Croix, dimanche 29 mai 2016

La France est un des États qui, sur le dossier israélo-palestinien, a encore des titres à faire valoir, une continuité dans l'histoire, des positions qui jusqu'à une période récente étaient assez équilibrées, s'inscrivaient systématiquement dans le code du droit international. Je pense que l'on peut se prévaloir d'une ancienneté de participation aux résolutions de ce type de dossier. La question est de savoir si le gouvernement actuel, qui porte ce projet, aura suffisamment de courage. Je n'en suis pas persuadé.

Les dernières séquences, notamment celle du ministre des affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, qui s'est confondu quasiment en excuses parce que Benjamin Netanyahu avait fait un froncement de sourcils, sont assez déplorables. Il n'y a pas à s'excuser à propos de la résolution de l'Unesco. Il n'y a rien d'anti-israélien dans cette résolution, rien de répréhensible dans le code du droit international. Je suis choqué que François Hollande lui-même dise que ce vote est fâcheux. Parce qu'on dit qu'il s'agit des territoires occupés ? Oui, de fait ce sont des territoires occupés.

Suite : <http://www.la-croix.com/Debats/Forum-et-debats/A-condition-elle-fasse-preuve-courage-2016-05-24-1200762406>



Ken Loach, le cinéaste qui a reçu la Palme d'Or au Festival de Cannes Dimanche 22 Mai, s'est rendu lundi 23 à l'Institut du Monde Arabe à Paris, pour l'ouverture du Festival Ciné Palestine qu'il parraine.

C'est le film « 3000 Nuits » de la réalisatrice palestinienne Mai Masri qui ouvrira ce Festival !

Suite : <http://www.france-palestine.org/Ken-Loach-solidaire-des-Argenteuillais-contre-la-censure>



BULLETIN D'ADHESION, COTISATION ANNEE 2016

Nom: Prénom:
Adresse :
.....
CP : Commune : Pays :
Tél. personnel : Tél. mobile :
E-mail :
Profession :
Année de naissance.....

Tranche N°	Revenus mensuels adhérents	Cotisation annuelle
1	Inférieurs à 500 € /mois	10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois	25 €
3	De 1 000 à 1 500 € /mois	40 €
4	De 1 500 à 2 000 € /mois	55 €
5	De 2 000 à 2 500 € /mois	70 €
6	De 2 500 à 3 000 € /mois	85 €
7	De 3 000 à 3 500 € /mois	100 €
8	Supérieurs à 3 500 € /mois	120 €

- Je cotise dans la tranche n°..... soit €. (Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et la lettre électronique d'infos hebdomadaire de l'AFPS. N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique)
- Je soutiens les activités de l'AFPS niveau national) et verse la somme de..... €
- J'adresse un don pour «SOS Palestine» d'un montant de €
Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)
- Je soutiens les activités de mon groupe local et vers la somme de..... €
- J'adresse un don pour pour le projet Al Sanabel » d'un montant de..... €
- Je verse la somme totale de €

Chèque à adresser : AFPS PAYS DE LORIENT Cité Allende 12 rue Colbert 56100 LORIENT

Trésorière : PERRON Jeannine 1 Résidence Saint Léonard 56270 PLOEMEUR

Mail : jeannine.perron@neuf.fr Tél 02 97 86 31 97

Président : LE GOFF Jean-Yves 2 Chemin de la Laiterie 56270 PLOEMEUR

Mail : legoffjy@wanadoo.fr Tél : 06 08 11 35 17

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.